

Le silence assourdissant autour de la proposition du Hamas d'une trêve de 10 ans

Description

628x471-580x383

Des sauveteurs palestiniens cherchent des survivants sous les décombres d'une maison détruite par un missile israélien à Gaza City, le lundi 21 juillet 2014. (Photo : Khalil Hamra/AP)

Par Francesca Albanese

Pendant les 14 premiers jours de leur agression sur la Bande de Gaza, les militaires israéliens ont provoqué plus de 500 morts, très majoritairement civils, et beaucoup plus de blessés. Des milliers de maisons ont été ciblées et détruites, ainsi que d'autres infrastructures civiles essentielles. Plus de cent mille civils ont été déplacés. Quand vous lirez cet article, les chiffres auront encore grossi et, malheureusement, aucune trêve véritable ne semble en vue. Quand je dis véritable, je veux dire applicable, acceptable des deux côtés et un peu durable.

Le gouvernement israélien, copié par les médias et les gouvernements occidentaux, en a très vite accusé le Hamas. Le Hamas, prétendent-ils, avait une occasion d'accepter une trêve avec l'intervention de l'Égypte, et ils l'ont refusée. D'autres ont expliqué en détail pourquoi cette proposition, manigancée sans aucune consultation du Hamas, était difficile à accepter par le Hamas.

Ce que les médias occidentaux ont beaucoup moins rapporté, c'est que le Hamas et le Jihad Islamique avaient entre temps proposé une trêve de 10 ans sur la base de 10 conditions très raisonnables. Tandis qu'Israël était trop occupé à préparer l'invasion au sol, pourquoi personne dans les corps diplomatiques n'a consacré un mot à cette proposition ? Cette question est d'autant plus poignante que cette proposition était fondamentalement en accord avec ce que beaucoup d'experts internationaux, aussi bien que les Nations Unies, demandent depuis des années, et incluait quelques aspects de ce qu'Israël avait déjà considéré comme des requêtes applicables dans le passé.

Les revendications principales de cette proposition tournent autour de la levée du siège israélien sur Gaza par l'ouverture de ses frontières avec Israël au commerce et aux populations, la création d'un port et d'un aéroport internationaux sous supervision de l'ONU, l'extension à 10 kilomètres de la zone de pêche autorisée au large de Gaza, et la revitalisation de la zone industrielle de Gaza. Aucune de ces revendications n'est nouvelle. Les Nations Unies, entre autres, ont régulièrement exigé la levée du siège, siège illégal selon la législation internationale, comme une condition nécessaire pour mettre fin à la situation humanitaire désastreuse dans la Bande. Faciliter les mouvements des marchandises et des gens entre la Cisjordanie et la Bande de Gaza avait déjà été stipulé dans l'Accord sur le Mouvement et l'Accès (AMA) signé entre le gouvernement d'Israël et l'Autorité Palestinienne en 2005. Même la construction d'un port et la possibilité d'un aéroport à Gaza avaient déjà

À l'instar des stipulations dans l'AMA, alors que leur réalisation effective n'a jamais suivi. La demande d'élargissement de la zone de pêche autorisée est inférieure à celle envisagée en 1994 dans les Accords d'Oslo et elle faisait partie de l'arrangement du cessez-le-feu en 2012. L'accès libre des pêcheurs à la mer, sans crainte d'être tués ou arrêtés et de voir leurs bateaux et leurs filets confisqués par les patrouilles israéliennes, est essentiel pour les 3.000 pêcheurs gazaouis qui luttent pour survivre en pêchant dans une zone maritime limitée, polluée et lourdement polluée. La revitalisation de la zone industrielle de Gaza, qui a progressivement démantelé depuis le désengagement de 2005 et par les opérations militaires répétées, était considérée comme un intérêt crucial pour les Palestiniens à l'époque du désengagement de 2005.

La trêve proposée exige aussi le retrait des tanks israéliens des frontières de Gaza et l'internationalisation du passage de Rafah et son placement sous contrôle international. La présence de forces internationales aux frontières et le retrait de l'armée israélienne demandée par le Hamas n'est pas surprenante, si l'on considère le lourd taux de mortalité dû aux tirs israéliens dans les Zones Restreintes de la frontière avec Israël (c'est-à-dire une zone de 1km500 le long de la frontière comprenant 35% de la terre de Gaza et 85% de ses terres cultivables). La présence internationale devrait également garantir une réponse aux soucis de sécurité de l'Égypte et d'Israël.

Cette proposition demande aussi la libération des prisonniers palestiniens qui avaient été libérés dans l'accord d'échange avec Gilad Shalit et qui ont été arrêtés après le meurtre des trois jeunes Israéliens en juin 2014 en Cisjordanie ; et que l'Israël se retienne d'interférer dans l'accord de réconciliation entre le Hamas et le Fatah ; et que l'autorisation pour les fidèles d'aller prier à la mosquée Al Aqsa soit facilitée.

Ces conditions sont non seulement raisonnables à la lumière des accords précédents mais, surtout pour celles qui concernent la levée du siège, elles sont le niveau minimum que le Hamas et la population de Gaza pourraient accepter dans les circonstances actuelles. Comme l'a écrit Raji Sourani, la phrase la plus couramment entendue à Gaza après l'annonce du cessez-le-feu avec l'Égypte était « Ou la situation s'améliore vraiment, ou il vaut mieux simplement mourir ». Les circonstances désastreuses dans lesquelles ont vécu les Gazaouis durant les 7 dernières années ont en effet évoqué pour beaucoup l'image de l'enclave comme « la plus grande prison à ciel ouvert du monde ». Une prison surpeuplée et où, depuis 6 ans, il n'y aura plus assez d'eau potable ou la possibilité de fournir les services essentiels, comme le dénonce un récent rapport de l'ONU. Devant ce sinistre contexte, beaucoup pensent que le lancement continu de roquettes depuis Gaza est une réponse au siège et aux dures conditions imposées par l'occupation.

On pourrait imaginer qu'un accord sur la base de la proposition du Hamas pourrait non seulement arrêter le cours actuel des hostilités, mais aussi préparer le terrain vers une solution durable du conflit. Pourtant, Israël n'a montré aucun intérêt pour l'examen de cette proposition et continue à préférer l'option militaire. Résultat, on se demande si Israël veut réellement une solution vraiment durable du conflit. Cette solution nécessiterait forcément des compromis de la part d'Israël, dont le renoncement à son contrôle sur la Cisjordanie et Gaza. Netanyahu a clairement dit très clairement que cette option n'est pas à l'ordre du jour. En outre, un éventuel accord entre Israël et le Hamas renforcerait la légitimité du Hamas dans

l'unité palestinienne réellement accomplie, condition préalable à toute paix durable. Légitimer l'unité palestinienne est quelque chose que le gouvernement israélien évite comme la peste car cela ferait avancer leur quête de justice dans l'arène internationale.

Peut-être encore plus surprenant, la communauté internationale à l'exception de la Turquie et du Qatar n'a pas dit un mot de la proposition de trêve du Hamas alors que beaucoup de points de cette proposition jouissent d'un soutien international. Ce refus d'étudier la proposition est particulièrement problématique dans le contexte actuel. Sans aucune pression venant de la communauté internationale, Israël, qui a la haute main dans ce conflit, se sentira en droit de refuser des négociations pour une paix réelle avec le Hamas. Trêves et négociations se font entre ennemis, pas entre amis. En accord avec Israël et les Etats-Unis, les organisations internationales et les dirigeants occidentaux maintiennent que le Hamas est une organisation terroriste et donc que toute négociation avec lui est interdite.

Le Hamas a recours à la violence, qui est souvent aveugle et cible des civils conséquence aussi du manque de précision des armes. Mais Israël aussi même si son armement est très sophistiqué. Si le but est d'aider les parties à négocier, les deux parties doivent être traitées également, encouragées à envisager des mesures autres que militaires et accepter des compromis fondés sur la législation internationale. Surtout quand des propositions raisonnables sont sur la table comme c'est le cas. Le refus d'entamer de négociations avec le Hamas sur cette question résume le défaut d'engagement de la communauté internationale pour prendre en charge la crise humanitaire à Gaza. A moins que la communauté internationale n'inverse ce schéma en prenant pied honnêtement dans les lois internationales et la diplomatie, le sort de Gaza et du conflit israélo-palestinien ne changera pas.

Sur Francesca Albanese

Francesca Albanese est une avocate internationale basée à Washington DC. Après avoir travaillé pendant huit ans pour les Nations Unies, entre autres au Moyen Orient et à Jérusalem, car du conflit sur la Palestine, elle est actuellement engagée dans la recherche et la défense de diverses solutions humanitaires, dont la fin de l'occupation militaire en Palestine et l'entière reconnaissance des droits fondamentaux des Palestiniens selon les lois internationales.

Traduction : J.Ch.pour l'Agence Média Palestine

Source: Mondoweiss

Francesca Albanese est une avocate internationale basée à Washington DC. Après avoir travaillé pendant huit ans pour les Nations Unies, entre autres au Moyen Orient et à Jérusalem, car du conflit sur la Palestine, elle est actuellement engagée dans la recherche et la défense de diverses solutions humanitaires, dont la fin de l'occupation militaire en Palestine et l'entière reconnaissance des droits fondamentaux des Palestiniens selon les lois internationales.

date créée
2014/08/11